

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS381/14
21 mai 2012

(12-2666)

Original: anglais

ÉTATS-UNIS – MESURES CONCERNANT L'IMPORTATION, LA COMMERCIALISATION ET LA VENTE DE THON ET DE PRODUITS DU THON

Communication de l'Organe d'appel

La communication ci-après, datée du 16 avril 2012 et adressée par la Présidente de l'Organe d'appel, au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 17:5 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Organe d'appel sur l'affaire *États-Unis – Mesures concernant l'importation, la commercialisation et la vente de thon et de produits du thon*, WT/DS381/AB/R. Ce rapport sera distribué aujourd'hui à 17 heures aux Membres de l'Organisation mondiale du commerce, conformément au paragraphe 5 de l'article 17 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*. Ce document est confidentiel jusqu'à sa distribution. Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient moi-même en qualité de Présidente de la section, et M. Ujal Singh Bhatia et M. Thomas R. Graham en qualité de membres.
